

Source : <https://www.goodplanet.info/actualite/2018/04/16/climat-accord-mondial-pour-reduire-les-emissions-carbone-du-transport-maritime/>

Téléchargement 16 04 2018

Climat : accord mondial pour réduire les émissions carbone du transport maritime

Publié le : 16 04 2018



Un cargo passe le canal de Panama, le 22 février 2018

© AFP/Archives Rodrigo ARANGUA

Londres (Royaume-Uni) (AFP) – L'Organisation Maritime Internationale a annoncé vendredi à Londres la signature d'un accord visant à réduire « d'au moins 50% » les émissions de CO₂ du transport maritime d'ici 2050 par rapport au niveau de 2008.

C'est la première fois que l'industrie du transport maritime fixe des objectifs chiffrés en matière de lutte contre le changement climatique. Le secteur n'était pas directement concerné par l'Accord de Paris signé décembre 2015 lors de la COP21. L'OMI compte 173 Etats membres.

Cette « stratégie initiale prévoit pour la première fois (...) de réduire les émissions totales de gaz à effet de serre d'au moins 50% d'ici 2050 par rapport à 2008, tout en poursuivant ses efforts pour les éliminer complètement », précise l'OMI dans un communiqué.

Son secrétaire général, Kitack Lim, a estimé qu'il s'agissait d'une « base pour des actions futures », et a encouragé les Etats membres à « poursuivre (leurs) efforts ».

La ministre britannique des transports, Nusrat Ghani, a salué un « moment décisif ». « Nous travaillerons avec les autres Etats membres pour faire en sorte que l'industrie du transport maritime opère une transition vers des navires à zéro émission le plus rapidement possible », a-t-elle déclaré.

La décision a été obtenue après deux semaines de négociations. L'OMI n'a pas indiqué quels pays avaient rejeté le texte. Les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite s'étaient opposés aux versions précédant l'accord définitif.

L'accord insiste sur la volonté des acteurs du secteur d'atteindre, au delà du chiffre de 50%, la suppression totale des émissions de gaz carbonique à l'horizon 2050. La marine commerciale

représente 80% du transport international de marchandises, et 2 à 3% des émissions mondiales de CO2 selon les sources.

Selon l'Institut de l'énergie de l'UCL, l'accord est compatible avec un réchauffement des températures mondiales de 2°C par rapport au niveau de l'ère pré-industrielle, soit une ambition moindre que celle de l'accord de Paris, qui vise un réchauffement global inférieur à ce niveau, avec un objectif de 1,5°C.

L'accord résulte d'un compromis, certains pays du Pacifique et l'Union européenne poussaient pour adopter une réduction de 70% à 100 des émissions de CO2 d'ici 2050. A l'inverse, d'autres, comme le Japon, ne souhaitaient pas imposer la réduction de 50% des émissions avant 2060.

La présidente des Îles Marshall, Hilda Heine, a qualifié l'accord d' »historique », tout en soulignant la nécessité de « l'améliorer » pour donner à son pays, menacé par la montée des eaux, « une voie vers la survie ».

L'Organisation Climate Action Network a estimé que l'accord constituait une « première étape bienvenue », tout en se disant attentive à son application.

© AFP